

Rapport annuel des pratiques commerciales responsables 2025

Les Brenets, le 03.06.2026

Engagement

Nous sommes engagés en faveur de pratiques commerciales responsables tout au long des chaînes de valeur auxquelles nous contribuons.

Nous nous engageons au quotidien pour appliquer et faire évoluer nos propres pratiques responsables de gestion d'entreprise.

Les enjeux prioritaires que nous avons identifiés concernent les approvisionnements en matières précieuses pouvant provenir ou transiter par des zones de conflit ou à haut risque (ZCHR), les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement, les conditions de travail de nos collaborateurs ainsi que la préservation de l'environnement.

Pour adresser ces enjeux, nous avons notamment décidé de rejoindre le RJC en 2026 et de nous certifier par rapport aux normes du Code des Pratiques (CoP) et de la Chaîne de garantie (CoC) à travers un audit prévu en fin 2026

Pour garantir le respect des dispositions du CoP et du CoC, nous avons mis en place un système de gestion dédié.

Ce rapport synthétise à l'attention des parties prenantes les éléments spécifiques de l'année écoulée concernant nos pratiques commerciales responsables et les exigences du RJC CoP.

Système de gestion du RJC CoP

Concernant la gestion des exigences du CoP, notre système de gestion mis en place pour l'audit de certification n'a pas été modifié pendant l'année et nous n'avons pas eu de changement de périmètre ou d'activité significatif.

Partenaires commerciaux

Nous promouvons les pratiques commerciales responsables auprès de nos partenaires commerciaux directs, fournisseurs, sous-traitants et clients de différentes manières lors de nos échanges.

Nous leur envoyons notre politique d'approvisionnement responsable, notre politique des droits humains et notre mécanisme de plainte.

Nous leur demandons d'adhérer à notre code de conduite en signe d'engagement au respect de valeurs communes concernant les pratiques de gestion.

Nous intégrons nos nouveaux partenaires au système de gestion RJC.

Nous collectons, maintenons à jour et analysons différentes informations sur nos partenaires afin de pouvoir identifier et réagir à d'éventuels risques concernant les droits humains, le devoir de diligence et le blanchiment d'argent et financement du terrorisme.

Droits Humains

Du fait de nos engagements, nous portons une attention particulière au respect des Droits Humain dans nos activités et chez nos partenaires directs.

Nous avons exercé notre devoir de diligence par rapport au respect des droits humains. Au cours de l'année sous revue, nous n'avons constaté aucun impact négatif sur les droits humains, concernant nos employés ou nos fournisseurs directs.

Nous maintenons notre attention sur ce sujet pour maintenir des conditions de travail saines pour nos employés et pour compléter nos connaissances sur nos fournisseurs directs.

Dans notre devoir de diligence par rapport aux chaînes d'approvisionnement des matériaux précieux pendant l'année sous revue, nous n'avons pas identifié de risque lié à l'approvisionnement en métaux et pierres précieuses provenant de zones de conflit ou de zones à haut risque.

Système de gestion du RJC CoC

Concernant la gestion des exigences du CoC, notre système de gestion mis en place pour l'audit de certification n'a pas été modifié pendant l'année et nous n'avons pas eu de changement de périmètre ou activité significatif.

Nous identifions l'ensemble des sous-traitants à qui nous confions de la matière CoC et validons, notamment par une visite, leur capacité à respecter nos exigences de ségrégation et traçabilité. Nous leur demandons également de mettre à jour chaque année leurs informations KYC.

Collaborateurs

Nous portons une attention particulière à nos collaborateurs, en particulier les conditions de travail sur le plan de la santé et de la sécurité, l'absence de discrimination, de violence et de harcèlement, le respect de la diversité, l'égalité et l'inclusion, l'exposition aux produits chimiques dangereux et le bien-être général au travail.

Nous poursuivons les démarches mises en place et encourageons nos collaborateurs à nous faire part de toute suggestion permettant de réduire d'éventuels risques et d'améliorer les conditions de travail et le bien-être.

Société civile

Consciente de notre responsabilité en tant qu'acteur économique de la région, nous nous engageons pour contribuer à la communauté.

Cela se manifeste par exemple par le recrutement de collaborateurs de la région, le recours à des partenaires commerciaux locaux ainsi que le soutien financier à des organisations culturelles, sociales et sportives de la région.

Environnement

Nous poursuivons les démarches mises en place concernant notamment l'utilisation réfléchie des ressources naturelles, de l'énergie, le tri et recyclage des déchets et la mobilité des collaborateurs.

Nous observons nos émissions de gaz à effet de serre, analysons leur évolution et mettons en place des initiatives de réduction opportunistes.

Nous avons profité du renouvellement de certaines machines de production pour intégrer des considérations d'efficacité énergétiques et d'eau dans leurs spécifications d'achat.

Plaintes

Nous avons mis en place un mécanisme de plainte à l'attention des parties prenantes internes et externes.

Nous n'avons pas reçu de plainte concernant nos pratiques commerciales responsables et n'avons aucune plainte ouverte.

Perspectives pour l'année prochaine

L'année prochaine nous allons maintenir à jour nos systèmes de gestion RJC CoP et CoC.

En particulier, nous intégrerons les éventuels nouveaux partenaires commerciaux, nous demanderons et mettrons à jour les informations les concernant ainsi que les analyses de risque correspondantes.

Nous cherchons toujours à approfondir notre connaissance des partenaires, des chaînes d'approvisionnement amont des matières précieuses et des démarches de diligence de nos fournisseurs.

Compte tenu de notre situation, nous nous attendons à avoir un rapport stable avec peu de changements dans les années à venir.